



Mémorial de la Déportation Homosexuelle

Centre LGBT Paris-IdF

63 rue Beaubourg

75003 Paris

www.deportation-homosexuelle.org

mdhcontact@yahoo.fr

Lyon, le 12 décembre 2009

Conseil d'Administration procès-verbal

La séance s'ouvre à 14h30 au Centre LGBT de Lyon et se termine à 17h30.

Administrateur/trices présent-es	Administrateur de droit et invitéEs	Administrateurs absents
1. Hussein 2. Christian 3. Vincent 4. Julien 5. Ariane 6. Jacky 7. David	Administrateur de droit : Jean Le Bitoux	8. Gérard 9. Matthieu

Il y a 7/9 administrateurs. Le quorum est atteint.

En introduction, Hussein propose d'effectuer le bilan de l'année écoulée, mais aussi, pour l'année qui arrive, de ne considérer les dossiers que si les forces nécessaires pour les mener à bien sont réunies, engageant ainsi tou-tes à être pragmatique. Il rappelle que le MDH a dû faire face à de nombreux problèmes cette année :

- la difficulté de collecte des comptes rendus des diverses cérémonies ayant eu lieu le 26 avril dernier et d'écriture du bilan en résultant ;
- le retard dans la déclaration des changements opérés dans l'association auprès de la Préfecture de Police de Paris, et par suite, l'impossibilité pour certains de prendre pleinement leur fonction à l'heure actuelle ;
- la suspension de l'hébergement du site suite au non-règlement de l'abonnement auprès de l'hébergeur (cf. plusieurs mail reçu via le site, mais non lus).

Il invite chacun-e à être conscient-e de ses limites en terme d'investissement dans les activités du MDH, étant donné que tou-tes ont d'autres implications par ailleurs et rester mesuré-e quant aux ambitions pour le MDH durant l'année qui arrive.

Christian exprime son désarroi pour l'année écoulée, mettant en lumière sa relative médiocrité, quelles qu'en soient les raisons.

Cela étant dit, tout le monde s'accorde pour dire qu'il faut aller de l'avant et s'atteler à la tâche pour l'année qui arrive.

1. Finalisation de l'exposition de Julien

Après avoir rappelé que la conception de cette exposition a démarré il y a quatre ans Jean et Gérard, Julien en distribue à chacun-e une ébauche relativement aboutie. Tout le monde se félicite de voir la concrétisation de ce projet. Il est proposé que tou-tes la relisent et la commentent sur la liste de diffusion.

Julien explique qu'il a recherché des iconographies libres de droit, mais que parfois, elles lui ont fait défaut, et invite à en proposer éventuellement d'autres, notamment pour les lesbiennes. Julien signale que chacune des

photos a une résolution suffisante pour occuper pleinement une planche. Il promet de faire parvenir l'ensemble des documents en couleur sous format PDF.

Julien a rencontré des difficultés sur la partie 10 (il souhaiterait que son texte soit amélioré), et sur la dernière, « Transmettre aujourd'hui », où Hussein propose de parler du MDH (qui, pour l'instant, n'apparaît pas dans l'exposition), en s'inspirant de la préface de Jean pour le compte-rendu du colloque à Dijon et en utilisant une photo de son livre « Les Oubliés de la Mémoire ». Hussein demande également à ce que le logo du MDH figure sur chaque planche.

La question du format est posée : paysage (qui prendre plus de place) ou portrait ? Les 11 panneaux, de format 60x80, de l'exposition des Flamands Roses sont évoqués, démontrant que ces derniers ne prenaient apparemment pas une place excessive. Vincent indique avoir acquis 11 sous-verres pour accueillir cette exposition à Nice et qu'elles seraient ainsi disponibles pour l'exposition de Julien.

Tout le monde s'accorde à dire qu'il faudrait mettre de la couleur, pour que l'ensemble ne paraisse pas trop pesant. Cela doit faire partie du cahier des charges pour le / la futur-e graphiste. Hussein propose d'en contacter un (Jérôme).

La question du support a également été débattue. Un format rigide est plus solide, mais difficilement transportable (nécessité d'une voiture), tandis que le kakemono permet de rouler les planches et de les acheminer par voie postale : c'est a priori ce dernier format qui serait envisagé.

Christian demande s'il ne serait pas possible de faire payer le prêt de l'exposition à qui serait intéressé-e, comme l'ont fait les Flamands Roses. Car Julien explique que sans subvention, il ne sera pas possible de la faire imprimer (pour information, l'ordre de grandeur du coût total de l'exposition serait d'environ 500 euros, sans compter les services du / de la graphiste). Ce point reste en suspens.

Par ailleurs, Vincent suggère de faire des demandes aux collectivités locales, comme par exemple à la région PACA pour la commémoration de la mort d'Hirschfeld. Mais il s'avère que pour cette année, ce serait un peu tard, les délais de dépôt de demande ayant été dépassés et les élections approchant.

Enfin, **chacun-e se doit de fournir ses commentaires** quant à l'ébauche proposée par Julien au plus tard **le 31 décembre 2009**, pour que l'exposition puisse être prête à temps (graphiste en février, exposition en avril).

2. Manifestations autour du 75^{ème} anniversaire de la mort de Magnus Hirschfeld

2.1 Film

Lors d'une réunion d'octobre 2008 au CGL Paris avec Jean et Gérard, un projet ambitieux avait été évoqué. Mais Hussein avait quelques réserves compte tenu de son ampleur. Par la suite, le projet a tourné court.

Aujourd'hui, il y a aujourd'hui la possibilité de diffuser le film de Rosa von Praunheim sur Magnus Hirschfeld. Hussein a contacté la production. Si la demande émane d'une association à but non lucratif, les droits pour une diffusion sont de 600 euros, mais Hussein a réussi à faire baisser le prix à 250 euros pour le MDH. Néanmoins, il continue de négocier pour obtenir 200 euros.

Avec un tel tarif, Jacky doute que cela marchera, car il organise chaque année des projections sur quatre jours, et le tarif maximal pour de telles diffusions est de 150 euros.

Nice

Jacky pourrait être intéressé, mais il demande d'abord à voir le film. Vincent pense organiser quelque chose le 14 mai, date du décès d'Hirschfeld. L'association Polychromes, qui propose un festival de film chaque année, pourrait consacrer un des ses volets sur le sujet. Vincent envisage ainsi de monter un projet en partenariat avec cette association, projet qui pourrait inclure par exemple le fleurissement de la tombe d'Hirschfeld, puis la projection du film, suivie d'un débat. Jacky indique que le projet pourrait être monté par plusieurs villes afin de mutualiser les moyens. Pour le débat, Florence Tamagne est envisagée comme intervenante. Si tel est le cas, Julien précise qu'il faut l'appeler et lui demander de réserver la date très rapidement. Vincent et Jacky pensent que cela va être difficile de vendre cela à la région PACA en raison des élections (cf. ce qui a été dit plus haut), mais

MDH – PV du CA 12 décembre 2009

vont néanmoins voir ce qu'ils peuvent faire. A priori, la question de la tenue d'une conférence en sus de tout cela a été écartée, car il semble difficile de mobiliser des gens sur un tel sujet deux jours durant.

Le vendredi 14 mai, pour le dépôt de fleurs sur la tombe d'Hirschfeld et pour la projection, suivie du débat, Christian, David, Hussein et Ariane pourraient être présent-es.

Montpellier (puis Bordeaux et Lyon)

Hussein envisage la projection du film, suivie d'un débat au sein duquel il souhaiterait faire intervenir Régis Schlagendhauffen, sociologue qui a travaillé sur la question des cérémonies de commémoration de la déportation et a présenté ses travaux aux UEEH.

Cette formule pourrait être reprise à Bordeaux et Lyon.

Paris

Il est question d'apposer une plaque commémorative au 24 de l'avenue Floquet, où Hirschfeld a habité et où il avait même son cabinet de sexologie. Mais il reste à obtenir l'accord de la copropriété, ce qui n'est pas gagné.

Il faudrait que cet hommage à Hirschfeld soit porté par une association à Paris, car ni le Centre LGBT-Il de France (qui met uniquement des locaux à disposition), ni l'Inter-LGBT (qui se limite à l'organisation de la marche de juin) ne sont intéressés-es.

Vincent, Christian et Ariane tente de contacter Jean-Bernard Peyronel pour voir s'il peut faire quelque chose.

2.2 Plaque

Jean a proposé de sortir une plaque dédiée à Magnus Hirschfeld. Hussein suggère que cette plaque soit intemporelle, i.e. qu'elle ne comporte la mention d'aucun événement à venir, mais que l'on y glisse à l'intérieur une feuille avec l'annonce des événements commémoratifs. Il exclut d'emblée que cette plaque soit photocopiée, il souhaite qu'elle soit imprimée. Julien rappelle qu'il va falloir financer cette impression, en sus du coût de l'exposition et du défraiement de Florence Tamagne pour le débat à Nice.

Hussein rappelle alors que tout ce qui est local doit être financé localement. Ainsi, il incombe au MDH de financer seulement l'exposition et la plaque.

Jean a également suggéré que la plaque soit en français et en allemand. Hussein propose un partenariat avec le CGL de Berlin, mais il faudrait pour cela une personne parlant l'allemand couramment qui souhaite s'impliquer dans cette action. Pour l'instant, cette question reste en suspens.

3. Renouvellement des postes au sein du bureau et appel à cotisation pour l'année 2010

Tous les postes sont à renouveler. La prochaine Assemblée Générale aura lieu le dimanche 27 juin à 13h à Paris, et c'est à cette date que le présent mandat prendra fin.

Hussein reste président, Christian devient trésorier (mais tant que cela n'est pas validé par la Préfecture de Police de Paris, seul Vincent reste habilité à encaisser les chèques, et Ariane, secrétaire. Christian prépare le document à envoyer à la Préfecture, le signe, l'envoie à Hussein. Hussein le signe à son tour et l'envoie à Ariane, qui le signe et le porte à la Préfecture, ce avant la fin de l'année 2010.

4. 65^{ème} Journée du Souvenir de la Déportation

Hussein se déclare satisfait de savoir que désormais le MDH fait bien partie des associations officiellement conviées à la Journée annuelle du Souvenir de la Déportation par le Secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants à Paris, lieu de la cérémonie nationale. Nous ne devrions ainsi pas connaître mes déboires de l'an passé.

Cela étant dit, afin de préparer la 65^{ème} Journée du Souvenir de la Déportation, Hussein suggère malgré tout de prendre rendez-vous dès janvier avec le Secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants, mais aussi avec la Présidence

de la République, car il n'est pas certain que Hubert Falco reste en place, et il voudrait ainsi s'assurer que le MDH soit bien convié aux diverses cérémonies pour cette date anniversaire importante.

5. Souscription

Pour l'instant, seul l'appel à cotisation 2010 va être lancé. Lorsque l'exposition (ou la plaquette) sera prête à être imprimée, le CA verra s'il y a lieu de faire une campagne de souscription.

6. Archives de Jean Le Bitoux

Jean a pris la décision de donner ses archives *personnelles* au Centre d'Archives de Paris et a déjà averti Louis-Georges Tin. En outre, il ne veut pas faire de tri dans ses archives, pour voir si certains documents sont en plusieurs exemplaires ou non.

David se demandait s'il était pertinent de fournir ces archives à un centre dont le mode de financement reste indéterminé (probablement des subventions), alors qu'il existe à Lyon un nouveau centre d'archives, public, doté de moyens et d'un personnel professionnel.

Cela étant dit, le MDH prend acte de la fourniture des archives de Jean au Centre d'Archives de Paris.

7. Trésorerie

Au 12 décembre 2009, le solde du MDH est créancier de 129,85 euros.

En 2010, le MDH devra s'acquitter de sa cotisation au Centre LGBT-Ile de France, cotisation dépendant du nombre d'adhérent-es, soit 90 euros pour 2009 (et non 180 euros, comme le Centre nous l'a demandé au départ).

Donnent au trésorier ce jour :

- Ariane : 15 euros ;
- Hussein : 15 euros ;
- Julien : 20 euros ;
- David : 20 euros ;

Vincent, Christian et Jacky ayant déjà payé.

Christian va lancer un appel plus large pour les cotisations 2010.

La question d'une éventuelle demande de fonds aux Sœurs de la Perpétuelle Indulgence pour l'exposition a été posée. Hussein rapporte les réserves de certain-es membres ou proches du MDH qui craignent qu'une telle demande de fonds donne lieu à la présence du logo des Sœurs sur les planches de l'exposition et que celle-ci puisse être mal perçue par les associations d'anciens combattants. Mais une majorité des présent-es était très favorable à cette demande de fonds et souhaitaient pleinement l'association avec les Sœurs.

8. Dépôts de gerbe

Cérémonie 2009

Aujourd'hui, Ariane a tenté de réunir tous les comptes rendus des cérémonies du 26 avril 2009. Il lui manque certains contacts (Hussein lui a envoyé des mails, mais elle ne les a pas reçus) et certains comptes rendus. Ariane envoie donc dès que possible un mail récapitulant ce qui lui manque afin de clore ce bilan au plus tôt.

Par ailleurs, Christian explique que la situation à Marseille était un peu exceptionnelle cette année. Après les années noires liées à la démarche récupératrice des ODLM marquées (de 2003, année de la venue de Pierre Seel, à 2006) par l'effondrement de la dynamique qui s'était peu à peu construite depuis les 1^{ers} dépôts de gerbe LGBT de 1994-95, la cérémonie de 2009 a en effet été marquée par une belle mobilisation : 200 signatures à une pétition réclamant l'intégration des homosexuels au dépôt de la gerbe unique, mobilisation militante LGBT, nombreuses personnalités politiques de droite et de gauche, couverture média exceptionnelle (presse écrite, FR3, et même FR2).

Cette mobilisation a conduit le MDH de Marseille à monter d'un cran sa revendication en annonçant un recours auprès de la HALDE.

Elle a aussi amené Christian à être particulièrement attentif aux retours des membres du CA du MDH sur le sujet. Christian rapporte également que Jean-Marc Astor lui a demandé de s'impliquer dans la « cérémonie » de la déportation qui se tient avant la marche des fiertés LGBT, mais cette « cérémonie » largement inspirée de la vision des ODLM (avec Chant des Partisans et Chant des Marais), dont Jean-Marc Astor était il n'y a pas si longtemps le président, l'a mis mal à l'aise.

Christian a fait un recours auprès de la HALDE en septembre 2009, justifiant ce recours par le fait qu'il est important qu'une autorité nationale s'exprime en direction des autorités locales et des associations de déportés et résistants, face au fait que les LGBT soient contraints - depuis 14 ans maintenant à Marseille - de déposer leur gerbe **après** la cérémonie officielle, et en considérant que la réponse de la HALDE à ce recours sera susceptible de faire jurisprudence pour les 6 ou 7 autres villes où les LGBT sont dans une situation analogue.

Christian souligne que si il a insisté pour que le compte rendu des cérémonies 2009 soit réalisé c'était en particulier afin de mettre en évidence les autres villes où la gerbe LGBT reste encore repoussée après la cérémonie officielle.

Hussein et Julien ont profité de cette intervention pour rappeler quelques principes pour ces cérémonies :

- ou bien il y a un dépôt d'une unique gerbe, et le coût de ladite gerbe est partagée par toutes les associations ;
- ou bien chaque association peut déposer une gerbe lors de la même cérémonie ;
- ou bien il faut recourir à la HALDE.

Cérémonie 2010

Lors de la rencontre avec le Secrétaire d'Etat, il faudrait demander la citation de tous les motifs lors du discours officiel, et si cette demande n'est pas exaucée, il faudrait qu'au moins, les différentes associations présentes soient cités.

Ainsi, il serait opportun d'indiquer aux divers-es délégué-es du MDH de rendre compte au mieux de ce qui se passe lors d'une cérémonie, à savoir :

- est-ce que tous les motifs de déportation ont été cités ?
- y a-t-il eu un dépôt de gerbe unique, et par qui ?
- qu'était-il écrit sur la gerbe ?
- ...

Cela permettrait de mieux observer les évolutions d'une année sur l'autre et de pointer les disparités, d'où la proposition d'écrire un canevas à fournir aux délégué-es concerné-es avant la prochaine cérémonie.

9. Pose d'une plaque commémorative à Mulhouse par les ODLM

Les ODLM souhaitent poser une plaque commémorative pour Pierre Seel, mais à l'endroit où il habitait, et non au parc où sa montre lui fut volée, car c'était un lieu de drague. Le MDH est au contraire très favorable à ce que cette plaque soit déposée dans ce parc, hautement symbolique politiquement.

Concernant Schirmeck, c'est le statu quo.

Le CA se prononce pour commémorer en novembre 2010 le 5^{ème} anniversaire de la mort de Pierre Seel à Bram et à Toulouse. Ce sera l'occasion de la réunion d'automne du CA du MDH.

Enfin, le CA rappelle qu'une AG se tiendra le lendemain de la Marche des Fiertés de Paris, soit le dimanche 27 juin 2010 à 13h.

La secrétaire